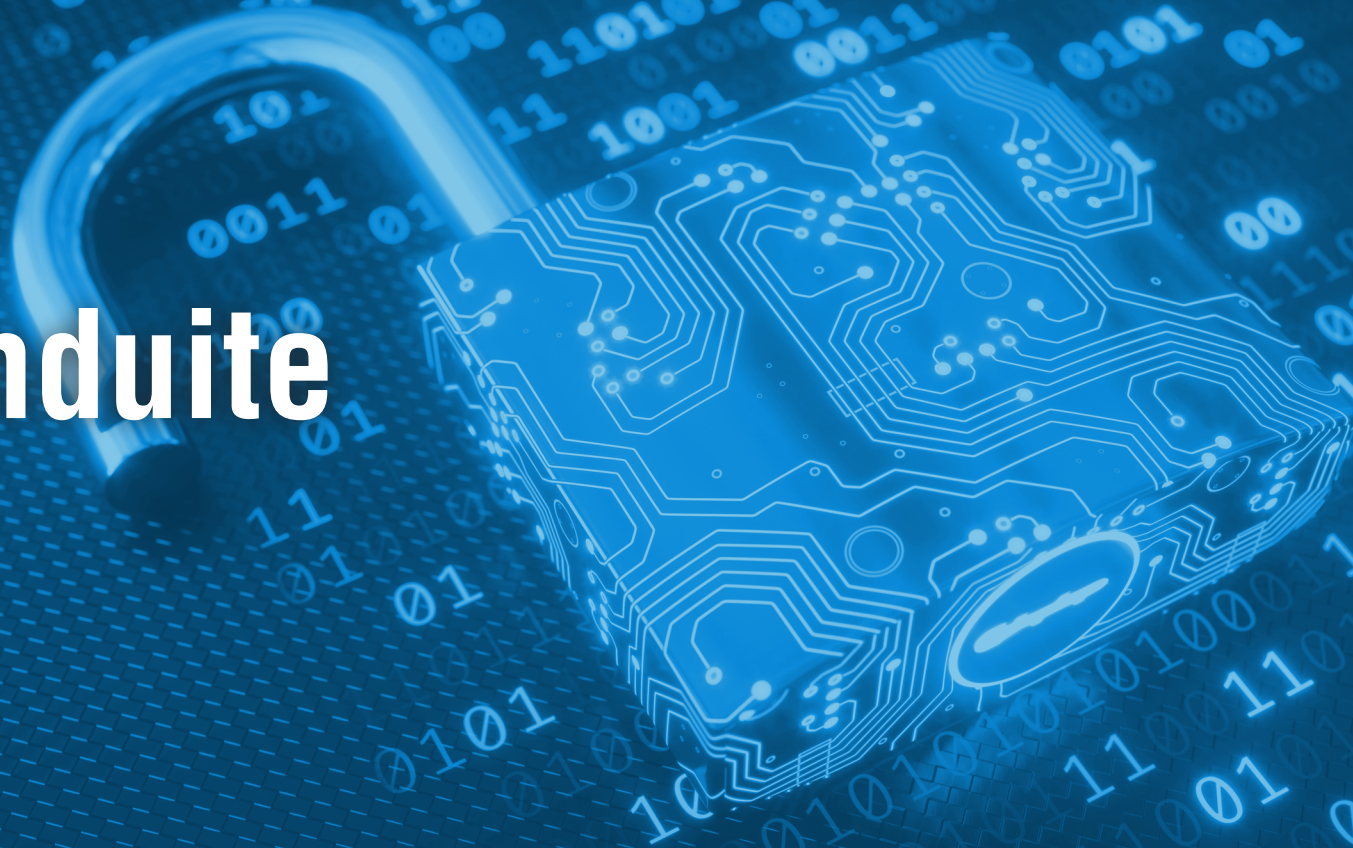


Code de conduite



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Depuis la création de LEMO en 1946, nous nous sommes toujours efforcés de contribuer au développement de solutions de connexion innovantes et durables. Notre expertise dans les technologies de précision nous a permis de créer des produits pionniers qui sont devenus par la suite des standards. Cependant, notre plus grand atout est la diversité des employés de LEMO qui travaillent chaque jour dans plus de vingt pays pour assurer non seulement le succès de notre entreprise mais surtout sa pérennité.

Alexandre Pesci
CEO LEMO

VALEURS DU GROUPE LEMO

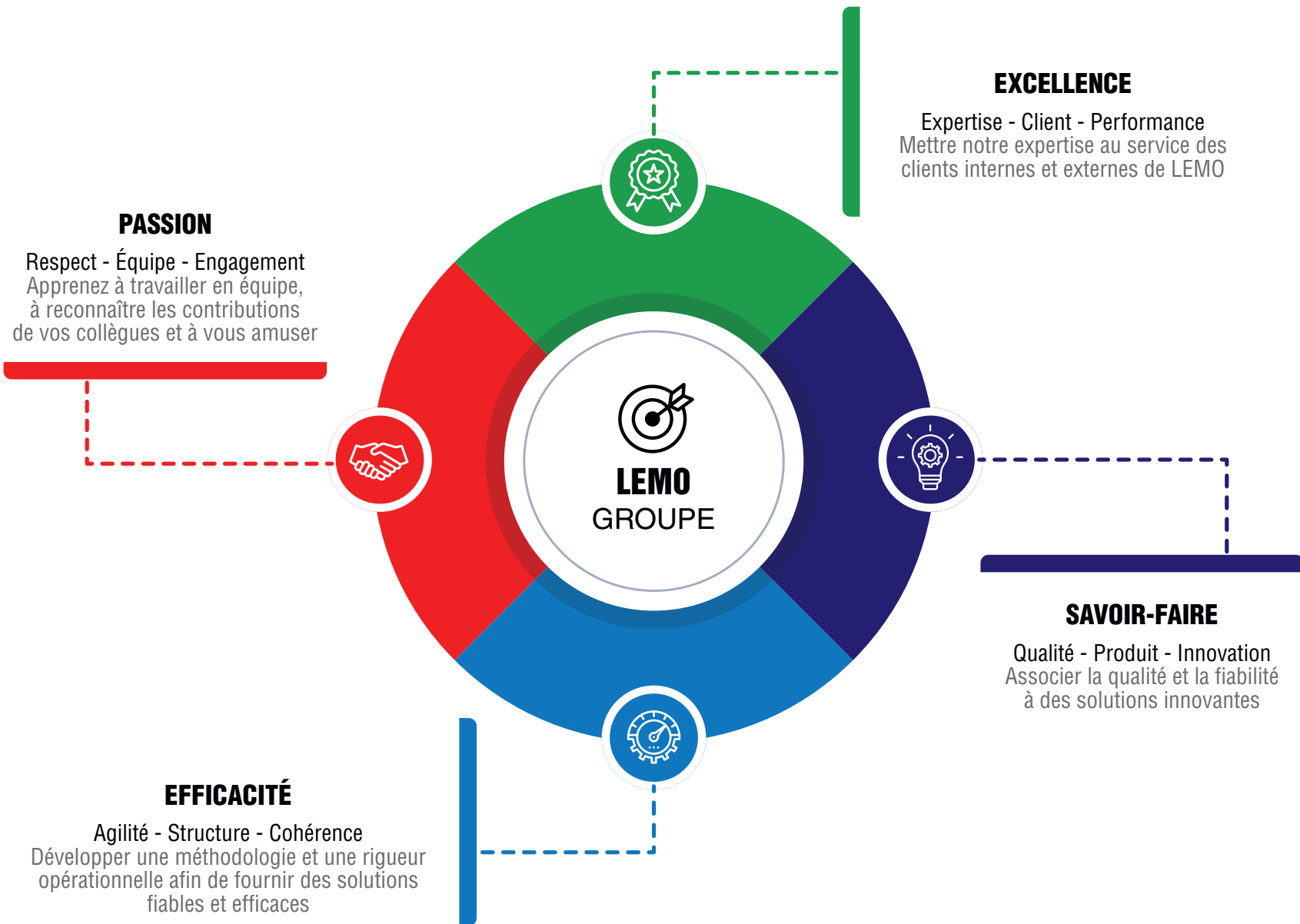


TABLE DES MATIÈRES

DERRIÈRE LE CODE	4
Pourquoi un code de conduite ? Qu'attend-on de chacun ?	
NOUS NOUS RESPECTONS MUTUELLEMENT	5
La diversité comme force Pas de discrimination Intégrité Santé et sécurité Environnement Droits de l'homme	
NOUS CONNAISSONS LES RÈGLES ET LES SUIVONS	8
Respect des lois et des politiques internes Nous interdisons les avantages indus et la corruption Cadeaux et divertissements Concurrence loyale Vie privée et protection des données Blanchiment d'argent	
NOUS PRÉSERVONS LES INTÉRÊTS DE NOTRE ENTREPRISE	12
Protéger les actifs de LEMO Pas de conflits d'intérêts Assurer la confidentialité	
NOUS UTILISONS L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION DE MANIÈRE PROFESSIONNELLE	14
La cybersécurité Utilisation des médias sociaux	
NOUS SIGNALONS TOUTE VIOLATION DU CODE	16
Nous sommes tous responsables Comment signaler une infraction	

DERRIÈRE LE CODE

Pourquoi un code de conduite ?

Par le biais de ce Code de conduite (« le Code »), nous souhaitons sensibiliser nos collaborateurs aux conséquences de certains de nos actes. Il est en effet important de garder à l'esprit que tout ce que nous faisons ou disons peut avoir un impact direct ou indirect sur LEMO. Par notre travail et notre comportement, nous contribuons de manière significative à l'impression positive que dégage LEMO et donc, en définitive, à notre succès commercial. Il est donc important d'éviter tout comportement qui pourrait nuire aux intérêts de LEMO.

Qu'attend-on de chacun ?

Le Code donne un aperçu de certaines normes juridiques et éthiques que nous attendons de nos employés et de nos partenaires commerciaux qu'ils respectent au quotidien.

En cas de doute sur un comportement particulier, posez-vous la question suivante :

- Est-il légal ?
- Est-il conforme au Code ?
- Reflète-t-il les valeurs et/ou l'éthique de notre entreprise ?
- Respecte-t-il les droits d'autrui ?

Si la réponse est « non » à l'une de ces questions, **ne le faites pas !**

Si vous avez encore des doutes, demandez conseil. Le Code tente d'appréhender un grand nombre de situations que les employés peuvent rencontrer, mais il ne peut pas répondre à toutes les circonstances. En cas de doutes, veuillez-vous adresser à votre responsable ou écrire un e-mail à l'adresse suivante : codeofconduct@lemo.com.

“ Nous sommes les ambassadeurs
de notre entreprise ”

NOUS NOUS RESPECTONS MUTUELLEMENT

La diversité comme force

Les employés de LEMO viennent de nombreux pays différents et ont des origines multiculturelles. Ce sont précisément ces différences qui représentent une force et un atout pour LEMO. Chaque employé mérite le respect et il est essentiel que nous nous aidions, soutenions et montrions respectueux les uns envers les autres. Ainsi, ensemble, nous serons en mesure de créer et d'encourager activement un environnement ouvert à tous en favorisant les différences de chacun qui constituent une force et un avantage concurrentiel pour LEMO. Par conséquent, nous apprécions les contributions de chacun et nous pensons que tout le monde devrait avoir les mêmes chances de réussir.

Pas de discrimination

Nous ne tolérons aucune discrimination fondée sur l'âge, le handicap, l'origine, la nationalité, le sexe, la race, la couleur, la religion, l'état civil, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou toute autre différence perceptible, notamment :

- des remarques, gestes ou contacts physiques importuns ;
- l'affichage ou la circulation d'images ou d'autres matériels offensants, désobligeants ou sexuellement explicites, y compris par courrier électronique et sur Internet ;
- des blagues ou des commentaires offensants ou désobligeants (directs ou par insinuation) ;
- la violence verbale ou physique ou les menaces.



“ Un de mes collègues a envoyé par courriel une blague inappropriée à moi et à d'autres collègues.

Je la trouve offensante, mais je ne sais pas si je dois lui faire part de mon ressenti. Que dois-je faire ?

Un comportement offensant tel qu'une blague inappropriée n'est pas acceptable. La personne offensée doit en discuter directement avec l'auteur de la blague et lui expliquer pourquoi sa blague n'est pas appropriée. Si vous ne vous sentez pas à l'aise pour parler directement avec l'auteur de la mauvaise blague, veuillez-vous adresser à votre responsable ou aux RH.

NOUS NOUS RESPECTONS MUTUELLEMENT

Intégrité

L'intégrité est une valeur fondamentale du groupe LEMO. L'intégrité signifie faire ce qui est juste, en respectant tous les principes fondamentaux énoncés dans ce Code. En agissant avec intégrité, nous reflétons positivement les valeurs et la culture LEMO dans tous les pays où nous opérons.

Les normes d'intégrité les plus élevées sont attendues dans toutes les interactions commerciales. Le respect des lois et règlements applicables est une exigence absolue pour LEMO.

Santé et sécurité

Nous menons nos activités conformément aux exigences les plus élevées applicables en matière de santé et de sécurité et nous nous efforçons d'améliorer en permanence nos politiques et procédures dans ce domaine.

Nous nous soucions les uns des autres. Afin d'améliorer la sécurité sur le lieu de travail, vous devez connaître et suivre toutes les informations et formations sur la sécurité au travail qui vous sont prodiguées.

Tous les employés et partenaires commerciaux sont tenus d'effectuer leur travail conformément aux lois, réglementations, politiques et procédures applicables en matière de santé et de sécurité.

Vous êtes tenu de signaler immédiatement au RH toute blessure, maladie ou circonstance dangereuse sur le lieu de travail, y compris les « quasi-accidents ».

Environnement

L'entreprise s'engage à fonctionner de manière responsable en limitant son impact sur l'environnement. Cette responsabilité est valable depuis la fourniture de produits et services LEMO jusqu'à l'exploitation de nos bureaux et installations, en passant par le choix de fournisseurs soucieux de préserver l'environnement.

LEMO se conforme à toutes les lois et réglementations environnementales applicables ainsi qu'à ses propres engagements en matière de pratiques durables et de protection de l'environnement.

“ Nous nous engageons
à appliquer des pratiques
d'emploi équitables partout
où nous opérons. ”

NOUS NOUS RESPECTONS MUTUELLEMENT

Droits de l'homme

En tant qu'entreprise internationale, nous respectons les droits de chaque individu et nous nous conformons aux lois sur le travail dans les pays où nous opérons. Nous respectons scrupuleusement les principes établis par la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies, ce qui exclut totalement la collaboration avec des personnes ou des entreprises qui participent de manière avérée à l'exploitation de mineurs, aux châtiments corporels, au travail forcé ou en prison ou à la traite des êtres humains.

En outre, nous ne finançons pas, directement ou indirectement, les groupes armés ni n'en bénéficions par le biais de l'exploitation minière ou du commerce des minéraux en République démocratique du Congo et dans les pays limitrophes.

“Le respect et l'intégrité
sont la clé du succès.”



NOUS CONNAISSONS LES RÈGLES ET LES SUIVONS

Respect des lois et des politiques internes

Toutes nos activités sont régies par des lois et réglementations locales et internationales. Nous nous conformons à toutes les lois, règles et réglementations des pays dans lesquels nous opérons. En outre, nous suivons toutes les règles et politiques internes auxquelles nous nous sommes engagés.

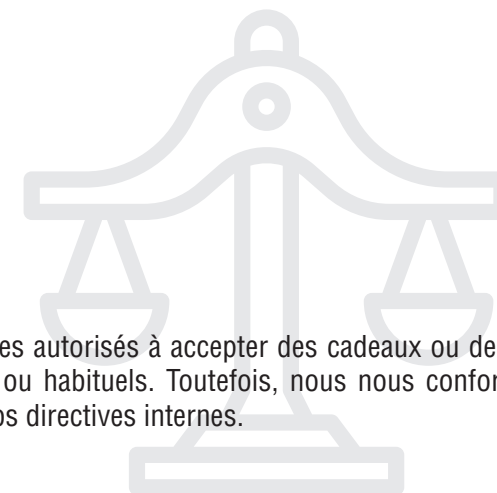
Si vous avez connaissance d'une conduite illégale ou d'une fraude potentielle, vous devez immédiatement signaler le cas à codeofconduct@lemo.com.

Nous interdisons les avantages indus et la corruption

Nous ne tolérons aucune forme de corruption. Dans ce contexte, notre politique est de mener toutes nos affaires de manière éthique et de respecter les lois et réglementations nationales et internationales applicables en matière de lutte contre la corruption. Par conséquent, vous ne devez offrir ou accepter aucun avantage qui s'apparente à de la corruption. Au contraire, faites tout ce que vous pouvez pour empêcher toute forme de corruption. En tant qu'entreprise, nous ne sommes pas seulement responsables de nos actions, mais aussi des actions de tout tiers qui nous représente.

En aucun cas, nous ne pouvons accorder ou promettre des avantages indus, directs ou indirects, à des individus, des fonctionnaires ou des organisations, ni demander ou accepter de tels avantages. Nous ne tolérons pas l'octroi ou la promesse d'avantages indus, même si cela est fait indépendamment de toute décision spécifique et qu'aucun service en retour n'est demandé. Cette règle est applicable à tous les collaborateurs du groupe LEMO mais aussi à nos partenaires commerciaux.

Nous devons toujours être conscients du fait que la perception par des tiers et/ou le destinataire joue également un rôle important. Un comportement peut être perçu comme une corruption ou l'octroi d'un avantage indu, même si ce n'était pas l'intention. C'est pourquoi, toute impression de corruption ou d'octroi d'avantages indus doit être évitée.



Dans des cas exceptionnels, nous sommes autorisés à accepter des cadeaux ou des invitations de courtoisie isolés, mineurs ou habituels. Toutefois, nous nous conformons toujours aux lois applicables et à nos directives internes.



RECONNAISSEZ UN AVANTAGE INDU QUAND VOUS EN VOYEZ UN

- Respectez les lois et les coutumes des pays dans lesquels vous travaillez. Évitez de donner l'apparence de quelque chose d'inapproprié.
- Définissez des attentes claires et surveillez activement le travail des tiers qui font des affaires en notre nom.
- Soyez précis et complet dans l'enregistrement des transactions et des dépenses.
- Ne versez aucune sorte de « paiement à bien plaisir ou de gratification » (ex: obtenir des services de routine d'un employé du gouvernement).
- Dénoncez si vous voyez ou soupçonnez un avantage indu.

NOUS CONNAISSONS LES RÈGLES ET LES SUIVONS

Cadeaux et divertissements

Un cadeau ou une faveur ne doit pas être accepté ou donné s'il peut créer un sentiment d'obligation, compromettre votre jugement professionnel ou donner l'impression de le faire. Pour décider si un cadeau est approprié, vous devez tenir compte de sa valeur et du fait que sa divulgation publique vous mettrait dans l'embarras ou mettrait LEMO dans l'embarras.

Pour plus de détails sur notre politique interne en matière de corruption, veuillez-vous référer à notre règlement interne anti-corruption.



NOUS CONNAISSONS LES RÈGLES ET LES SUIVONS

Concurrence loyale

Les lois sur la concurrence loyale visent à promouvoir une concurrence vigoureuse dans un marché libre. Nous ne concluons jamais d'accords oraux ou écrits avec des concurrents ou des fournisseurs qui restreignent la concurrence. En particulier,

- nous discutons jamais des prix, de la production ou des parts de marché avec des concurrents ;
- nous fixons jamais des prix de revente avec des partenaires commerciaux ;
- nous agissons jamais d'une manière qui pourrait être considérée comme une tentative d'exclure des concurrents actuels ou potentiels ou de contrôler les prix du marché ;
- nous manipulons jamais le processus d'appel d'offres.

Vie privée et protection des données

Nous prenons très au sérieux la protection des données, en particulier les données personnelles, et nous les traitons avec tout le soin et la diligence requise. Nous respectons la vie privée de nos clients, de nos collègues et des autres personnes avec lesquelles nous faisons des affaires. Les données personnelles ne peuvent être collectées, traitées ou utilisées que conformément aux lois locales et uniquement dans la mesure où cela est nécessaire à la réalisation d'un objectif défini et proportionné. En outre, nous stockons nos données personnelles de manière sûre et celles-ci sont transmises de manière sûre uniquement pour des motifs légaux ou avec le consentement des personnes concernées. En ce qui concerne la qualité des données et la protection technique contre les accès non autorisés, un niveau élevé est garanti. L'utilisation des données personnelles est transparente pour les personnes concernées qui le droit à tout moment d'avoir accès à leurs données et, le cas échéant, de demander la suppression ou la limitation de leur traitement.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la « Politique de LEMO en matière de données et de confidentialité ».



“ Ne pas conclure d'accord avec des concurrents qui prive les clients des avantages de la concurrence.”

NOUS CONNAISSONS LES RÈGLES ET LES SUIVONS

Blanchiment d'argent

La société respecte les lois contre le blanchiment d'argent. Le blanchiment d'argent est le processus qui consiste à dissimuler des fonds illicites en les faisant transiter par des entreprises légitimes afin de cacher leur origine criminelle.

Nous ne facilitons jamais le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme, et nous prenons des mesures pour empêcher l'utilisation par inadvertance des activités commerciales du groupe à ces fins.



VOUS ÊTES TENU DE SIGNALER IMMÉDIATEMENT TOUTE ACTIVITÉ OU TRANSACTION INHABITUELLE OU SUSPECTE, TELLE QUE :

- les tentatives de paiements en espèces ou provenant d'une source de financement inhabituelle ;
- des arrangements qui impliquent le transfert de fonds vers ou depuis des pays ou des entités non liées à la transaction ou au client ;
- des transactions inhabituellement complexes qui ne reflètent pas un véritable objectif commercial ;
- des tentatives d'échapper aux exigences réglementaires ou légales en matière de tenue de registres ou de déclaration.



NOUS PRÉSERVONS LES INTÉRÊTS DE NOTRE ENTREPRISE

Protéger les actifs de LEMO

Les actifs de LEMO comprennent tout ce que notre entreprise possède ou utilise pour ses activités commerciales. Nous faisons tout pour protéger les actifs de LEMO contre toute perte, dommage, vol, gaspillage et utilisation inappropriée. Cela s'applique entre autres à notre réputation, à nos droits de propriété intellectuelle, à nos informations et à nos produits. Nous ne tolérerons aucun acte frauduleux ou autre acte illégal dirigé contre LEMO ou ses actifs.

Nous respectons les droits de propriété intellectuelle des tiers et observons scrupuleusement les règles qui s'appliquent pour utiliser ou reproduire des œuvres soumises à ces droits de tiers. A l'inverse, nous veillons à ce que la propriété intellectuelle de LEMO soit dûment protégée et respectée par les tiers.

Pas de conflits d'intérêts

Nous devons tous éviter les conflits d'intérêts. Un conflit d'intérêts existe lorsqu'un intérêt ou une activité personnelle interfère ou semble interférer avec les intérêts de LEMO. Nous pouvons éviter les conflits d'intérêts si nous sommes conscients du problème et si nous prenons les mesures nécessaires. Il n'est pas possible d'énumérer toutes les situations qui pourraient représenter un conflit, mais il existe certaines situations où les conflits surviennent plus fréquemment, telles que :

- superviser ou faire des affaires avec une personne avec laquelle vous avez une relation personnelle étroite ;
- investir dans l'un de nos fournisseurs, clients, partenaires commerciaux ou concurrents ;
- travailler pour des concurrents, des clients ou des fournisseurs, ou leur fournir des services.

Si vous n'êtes pas sûr qu'une situation représente un conflit, demandez au service juridique. Déclarez à votre responsable et au service juridique tout conflit d'intérêts réel ou potentiel.



“

J'ai un parent que j'aimerais engager pour effectuer un travail chez LEMO. Comme il s'agit d'un projet légitime qui doit être réalisé et que mon parent est formé pour effectuer ce type de travail, puis-je l'engager ?

Bien que le travail soit légitime, cette situation crée l'apparence d'un conflit. Les circonstances de cette situation doivent être discutées avec son responsable et les RH afin qu'un examen indépendant puisse être effectué avant de s'engager dans un contrat. Cela contribuera à vous protéger, ainsi que votre parent et LEMO, si la relation est remise en question.

”

NOUS PRÉSERVONS LES INTÉRÊTS DE NOTRE ENTREPRISE

Assurer la confidentialité

L'information est également un actif essentiel. Les informations confidentielles et la propriété intellectuelle représentent le résultat d'investissements importants pour LEMO. Il peut s'agir notamment de secrets commerciaux, brevets, droits d'auteur, marques commerciales, plans d'affaires, idées d'ingénierie, bases de données, listes de clients, etc. Lorsque vous contribuez à protéger ces actifs, vous contribuez à protéger notre avantage concurrentiel. Par conséquent, **NE PARTAGEZ SURTOUT PAS** les informations relatives à LEMO avec des tiers, sauf lorsque celles-ci sont encadrées par des accords spécifiques tels que les accords de non-divulgence.

Au cours de notre travail chez LEMO, nous sommes amenés à acquérir certaines connaissances et informations qui ne sont pas publiques et qui appartiennent à LEMO. Il faut impérativement préserver avec soin la confidentialité de ces informations précieuses.

Les documents confidentiels doivent :

- être stockés dans un endroit sûr et ne pas être laissés à la vue d'autres personnes ;
- être clairement marqués comme confidentiels ;
- ne pas être envoyés à une adresse électronique inconnue et non surveillée ;
- ne pas être discutés dans un endroit où d'autres personnes peuvent les entendre.



Je travaille souvent sur mon ordinateur ou je prends des appels pendant le trajet en train pour me rendre au travail. Cela pose-t-il un problème ?

Vous devez faire attention à ne pas discuter ou montrer sur votre ordinateur des informations non publiques de LEMO dans des lieux publics où d'autres personnes peuvent vous entendre ou voir sur votre ordinateur, comme dans les transports publics, les salles de conférences et les salons professionnels. Lorsqu'il est nécessaire de travailler dans un lieu public, faites attention à ce qui vous entoure.

NOUS UTILISONS L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION DE MANIÈRE PROFESSIONNELLE

La cybersécurité

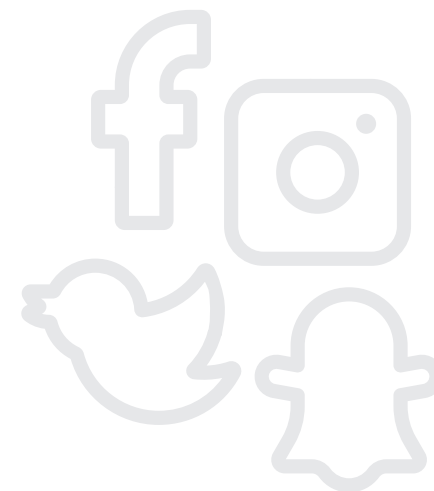
Les outils informatiques sont devenus des équipements indispensables pour travailler efficacement et ainsi continuer à développer des solutions innovantes. Nous utilisons ces outils quotidiennement dans le cadre de notre travail et nous devons être conscients des dangers posés par les cyber-risques qui prennent de plus en plus d'importance dans le monde des affaires. La perte de données et les perturbations informatiques peuvent avoir d'énormes répercussions financières pour nous.

Par conséquent, assurez-vous de suivre les processus et les pratiques que nous avons mis en place pour protéger nos réseaux, ordinateurs, programmes et données contre les attaques, les dommages ou les accès non autorisés.

Utilisation des médias sociaux

Chacun doit être conscient que toute communication, quel que soit le canal de communication (par exemple, via le courrier électronique ou les médias sociaux), peut être considérée comme une déclaration provenant de LEMO.

Il faut donc veiller à ne pas transmettre d'informations confidentielles ou à caractère commercial sensible, controversé ou qui pourraient entraîner des conséquences imprévues et dommageables pour LEMO.



LORSQUE VOUS UTILISEZ LES MÉDIAS SOCIAUX

- Indiquez clairement que toutes les opinions que vous exprimez sur notre entreprise sont les vôtres et ne reflètent pas celles de LEMO.
- Ne divulguez pas d'informations commerciales confidentielles sur notre entreprise, nos clients, nos partenaires commerciaux ou nos fournisseurs.
- Ne publiez pas d'informations discriminantes ou qui constitueraient une infraction au sens pénale (injure, menace, diffamation, etc.).

NOUS UTILISONS L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION DE MANIÈRE PROFESSIONNELLE

Représentation

Nous veillons à ce que les informations partagées sur notre entreprise soient cohérentes, précises et complètes.

Lorsque vous considérez le pouvoir des mots, les nombreuses façons de les exprimer et les partager et l'impact que ces mots peuvent avoir sur une entreprise de confiance comme la nôtre, vous commencez à comprendre la valeur d'un message clair.

Afin de garantir que des informations exactes et complètes soient transmises au public, aux autorités de réglementation et à d'autres personnes, nous avons désigné des personnes responsables de la communication officielle de LEMO.

En d'autres termes, à moins que vous n'y soyez autorisé, ne faites jamais de déclaration publique au nom de LEMO.

RÈGLES DE BASE

- Toutes les demandes d'informations financières doivent être adressées au département financier.
- Adressez toutes les demandes des médias et les demandes d'information du public au service de la communication de l'entreprise.
- Adressez toutes les demandes d'information provenant d'une autorité au service juridique.

“Ne parlez pas au nom de LEMO.”

NOUS SIGNALONS TOUTE VIOLATION DU CODE

Nous sommes tous responsables

Les règles énoncées dans ce code de conduite sont au cœur de la culture d'entreprise LEMO. Il est essentiel que ces règles soient suivies uniformément dans l'ensemble du groupe. Nous sommes tous responsables de l'adhésion à ce Code de Conduite. Toute violation de la loi, du présent Code de conduite ou des directives de l'entreprise **doit** être signalée à un représentant du service juridique ou des RH.

Comment signaler une infraction

Tous les rapports de mauvaise conduite seront traités de manière confidentielle. Les représailles à l'encontre d'employés qui signalent une mauvaise conduite de bonne foi ne seront pas tolérées et feront l'objet de mesures disciplinaires. Il incombe à chaque employé de s'assurer que sa propre conduite et celle de ses subordonnés soient entièrement conformes à la législation en vigueur, au présent code de conduite et aux directives de l'entreprise. LEMO ne tolère aucune violation de ses règles et prendra les mesures disciplinaires appropriées, pouvant aller jusqu'au licenciement, à l'encontre des employés qui violent la loi, le présent Code de conduite ou les directives de l'entreprise.

Les employés qui signalent de bonne foi d'éventuelles violations du code de conduite peuvent le faire de manière anonyme, par exemple au moyen de la boîte aux lettres sur l'intranet de LEMO. LEMO encourage toutefois les dénonciateurs à indiquer volontairement leur nom, permettant ainsi à LEMO de les contacter afin de clarifier le problème. Pour tout rapport de violation, veuillez envoyer un e-mail à codeofconduct@lemo.com.

Si vous avez des questions, veuillez contacter un représentant du service juridique.

“ Nous comptons sur vous
pour faire vivre et respecter
ce code de conduite. ”



 LEMO

LEMO SA

Ch. des Champs Courbes 28

1024 Ecublens

Tel. +41 21 695 16 00

www.lemo.com

